

## Contenu de la Préparation au mariage :



### 10. La déclaration d'intention

« Je ne m'engage pas à être amoureux dans vingt ans, comme je le suis aujourd'hui, car je ne maîtrise pas le futur. Mais je m'engage à prendre chaque jour les moyens de construire et d'enrichir notre relation amoureuse. L'acte de foi conjugal, c'est de croire, toi comme moi, que nous aurons chaque jour la ressource de mettre en œuvre cet amour » Xavier Lacroix

Avant de célébrer un mariage, l'Église invite le couple à exprimer son **projet de vie**.

Les futurs mariés vont essayer d'exprimer par écrit leurs intentions, leur projet pour ce temps qui s'ouvre devant eux. Ils devront prendre le temps d'y réfléchir, et rédiger personnellement et simplement cette déclaration d'intention.

**C'est le moment de dire ce sur quoi ils comptent s'appuyer pour réussir leur couple et leur vie, ce qui leur semble important pour construire leur avenir commun. Ils peuvent aussi dire pourquoi ils souhaitent se marier devant Dieu, signifier le sens de cet acte dans leur foi.**

Cette réflexion porte notamment sur quatre points - qui ne sont pas exhaustifs, mais qui sont essentiels : la liberté, la fidélité, la fécondité, et l'indissolubilité.

1. **Proposition de réflexion pour les futurs époux** (d'après le livret CPM « 2 oui pour la vie »), en lien avec la fiche sur les piliers : <http://www.vannes.catholique.fr/wp-content/uploads/2016/09/Les-4-piliers-du-mariage.pdf>

#### La liberté

Le mariage religieux est un choix libre des époux. Libre de ne pas se marier sous quelque pression extérieure, mais aussi libre quant aux pressions intérieures, religieuses, familiales, financières, etc... Comment avons-nous chacun décidé librement de nous marier ?

Cette liberté dont il est question, c'est celle aussi dont nous vivons ensemble : quel type de liberté pour le couple par rapport aux milieux familial, social, professionnel, religieux ? Quelle liberté dans le couple pour que celui-ci s'épanouisse et qu'il soit le lieu de l'épanouissement de chacun des époux ?

En quoi l'engagement du mariage est-il source de liberté ?

Si nous vivons déjà ensemble, le mariage est-il une continuité ou un engagement qui marque véritablement une nouvelle étape dans notre vie, un choix qui nous engage pour toujours ?

#### La fidélité, amour mutuel et respect

La fidélité du couple trouve son appui dans l'Alliance de Dieu avec les hommes, réalisée en Jésus-Christ, et manifestée par le don de l'Esprit. Cette fidélité est nourrie par le don mutuel et réciproque des époux, et par le pardon, qui permet de dépasser les obstacles, les habitudes et les lassitudes.

Dans la fidélité, il y a la foi en l'autre - avec ce qu'il est, et non ce qu'on aimerait qu'il soit - et la confiance mutuelle, qui permettent à chacun de grandir, et au couple de se développer. Dire la fidélité, c'est aussi dire l'espérance, affirmer la présence de Dieu à l'œuvre dans le monde, et le mystère pascal se réaliser dans le couple.

Etre fidèle, c'est choisir un conjoint, un seul, unique, ...Comment nous engageons-nous à nourrir la fidélité et la confiance ? Comment voulons-nous faire grandir notre couple ? Comment nous préparons-nous à assumer les difficultés de notre couple ?

Etre fidèle, c'est se redire chaque jour : « je t'ai choisi (e) », c'est être fidèle à la parole que nous avons donnée. C'est choisir d'entretenir son couple, être attentif à l'autre, assumer le don définitif que l'on a fait de soi à l'autre. A dimension humaine, toute fidélité est difficile et nécessite des renoncements. Avec l'aide de Dieu dans la prière, la fidélité est une joie !

### **La fécondité**

C'est bien sûr l'accueil des enfants, qui sont un don de Dieu, mais aussi la fécondité du couple qui fera que tout couple, même stérile, sera lieu de don par amour, de générosité, un lieu où la vie est donnée sans cesse.

La fécondité du couple se dessinera aussi dans toute ouverture à la vie, dans les engagements les plus divers [associatifs, caritatifs, politiques, syndicaux, etc.], dans le partage et l'espérance... Comment envisageons-nous l'accueil et l'éducation des enfants ainsi que leur éducation chrétienne ? Comment envisageons-nous d'ouvrir notre porte aux autres ?

### **L'indissolubilité**

*« Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas »*

L'indissolubilité, c'est affirmer que chaque couple est unique. C'est faire un pari sur l'avenir, oser, s'engager dans l'inconnu ! Avec la Grâce de Dieu qui permet d'y arriver ! C'est aussi le temps de la responsabilité : répondre de la parole donnée devant les autres, dans le temps... et pour les autres. Lorsqu'on fait don de sa vie à l'autre, en liberté et en conscience, on ne peut reprendre ou « rendre » son engagement !

Comment nous engageons-nous l'un envers l'autre sans condition pour la vie ? Comment notre confiance en Dieu peut-elle nous aider ? Quelle sera la place du pardon dans notre couple ?

## **2. Conseils pratiques pour la rédaction de la déclaration d'intention**

Cet exercice demande du temps. Il est bon de prévoir plusieurs soirées « à deux » pour y réfléchir, pour en parler en couple, pour se faire conseiller éventuellement par le couple-animateur ou le prêtre qui vous accompagnent, et enfin pour rédiger. Exprimez-vous avec vos mots, c'est votre histoire, elle est unique.

1. On peut d'abord écrire chacun de son côté ce qui nous paraît important à écrire dans sa déclaration d'intention. Ainsi, on sera plus disponible pour écouter librement et échanger avec sa/son fiancé (e)
2. Ensuite, chacun lit à l'autre ce qu'il a retenu...sans se faire interrompre ! (On peut noter les remarques que l'on veut faire à l'autre)

3. Prendre un temps personnel pour accueillir la richesse de la parole de l'autre et sa confiance.
4. Echanger sur les accords et différences de points de vue
5. Temps d'accueil personnel à nouveau
6. Rédiger son texte, et l'offrir à l'autre
7. En parler avec le prêtre à la rencontre suivante, qui pourra suggérer un ajout ou demander un éclaircissement. Celui-ci devra signer également. Les déclarations resteront de façon confidentielle dans le dossier de mariage.
8. En garder une copie, pour pouvoir la relire de temps à autre, durant sa vie de couple...